

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AlkaliClean

EU3317

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 28-mai-2024

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit AlkaliClean
UFI: G301-C0DQ-K002-9XT4
Contient méta-silicate de disodium; Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agents de nettoyage, alcalins
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3. (H335)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2. (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Mentions de danger spécifiques de l'UE

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P261 - Éviter de respirer les poussières
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

Contient

métasilicate de disodium; Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Carbonate de sodium 497-19-8	207-838-8	40 - 50	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119485498-19
Métasilicate de disodium 6834-92-0	229-912-9	10 - 20	Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335) Eye dam. 1 (H318) Met. corr. 1 (H290)	-	-	-	01-2119449811-37
Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium 51580-86-0	220-767-7	5 - 10	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400)	-	-	-	01-2119489371-33

			Aquatic Chronic 1 (H410) EUH031				
--	--	--	---------------------------------------	--	--	--	--

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Carbonate de sodium 497-19-8	2800 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	2300 mg/m ³ (Rat)
Métasilicate de disodium 6834-92-0	1153 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	2.06 g/m ³ (Rat)
Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium 51580-86-0	500 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-

Rat (rat) Rabbit (lapin)

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO₂), Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter une exposition directe au soleil.

Classe de stockage (Allemagne)

8B Non-combustible corrosive substances

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Sans objet

Autres recommandations

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Poussière respirable: 3 mg / m³ - poussière inhalable: 10 mg / m³ (La Suisse).

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Protection de la peau

Protection des mains

Protection respiratoire

lunettes de sécurité avec protections latérales. (EN 166).
Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique.
Bottes. Wear protective clothing and gloves (EN 14605).
PVC Caoutchouc nitrile (EN 374) Temps de pénétration: 480 min (level 6) - Épaisseur: 0.4mm

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide, Poudre

Aspect

Blanc

Odeur

Légèrement chlorée

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Point/intervalle de fusion

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

pH

11.8 (1%)

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité

soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité

1.130 kg/L

Densité relative

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité

Aucune donnée disponible

Masse volumique apparente

1.05

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Polymérisation dangereuse**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. La combustion produit des émanations très incommodantes et toxiques. En cas d'échauffement, peut dégager des gaz dangereux. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Incompatible avec les acides et bases fortes, Incompatible avec les agents comburants

10.6. Produits de décomposition dangereuxLa décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x). Chlore.**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë****Inhalation**

Aucune information disponible.

Contact oculaire

Aucune information disponible.

Contact avec la peau

OECD 402: Non classé.

Ingestion

Aucune information disponible.

DL50 cutanée

> 2000 mg/kg; (OECD 402)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Carbonate de sodium	2800 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	2300 mg/m ³ (Rat)
Métasilicate de disodium	1153 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	2.06 g/m ³ (Rat)
Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium	500 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-

Rat (rat) Rabbit (lapin)

Corrosion/irritation cutanée

OECD 404: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes****Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Carbonate de sodium		310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Métasilicate de disodium	EC50= 207 mg/l	LC50= 210mg/l		
Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium	EC50 (Chlorella pyrenoidosa (aglae)): < 0.5 mg/l Exposure time: 3 h	LC50= 0.25 mg/l (96h)	EC50 : 51 mg/l (3 h) OECD Test Guideline 209	EC50= 0.28 mg/l (48h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium	-0,0056

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Les résidus contenant le produit doivent être évacués dans le tas de fumier.

Emballages contaminés

L'élimination de cet emballage doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et à toute exigence régionale imposée par les autorités locales. Les contenants/emballages vides doivent uniquement être envoyés pour recyclage. Ne réutiliser les contenants sous aucun prétexte.

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application
Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	3077
14.2 Nom d'expédition	3077 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	3077
14.2 Nom d'expédition	3077 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Kemler Number: 90 Classification code: M7 Special provisions: 274, 335, 375, 601 Transport category: 3 Tunnel code: - Limited quantity: 5kg Packing instructions: P002, IBC08, LP02, R001 Special packing provisions: PP12, B3 Mixed packaging provisions: MP10 Portable tank and bulk container instructions: T1, BK1, BK2, BK3 Portable tank and bulk container special provisions: TP33 Tank code: SGAV, LGBV Vehicle for tank carriage: AT Special provisions for carriage - Bulk: VC1, VC2 Special provisions for carriage - Colli: V13 Special provisions for carriage - Loading, unloading and handling: CV13

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	3077
14.2 Nom d'expédition	3077 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Dihydrate de dichloroisocyanurate de sodium)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Déclaration des ingrédients selon la norme 648/2004/CE	agents de surface non ioniques < 5% Agents de blanchiment chlorés 5 - 15% Phosphates > 30%
--	--

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

Législations de l'UE

Reg.1907/2006 (REACH)
Reg. 878/2020 amending REACH Annex II

Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)
Dir. 2000/39/CE (OEL)
Dir. 98/24/CE
Dir. 2008/98/EC (on waste)
Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures
Reg. 649/2012/CE (PIC)
Reg. 648/2004/CE (Detergents)

Inventaires internationaux

Tous les composants du produit figurent sur les listes d'inventaire suivantes: Aucune information disponible.

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 28-mai-2024

Remarque sur la révision:

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité